

Résolution

Extrait des procès-verbaux d'une assemblée des directeurs de :

Il est résolu à l'unanimité

Que _____ soit autorisé à participer à l'enchère publique et à se porter acquéreur de tout immeuble, pour et au nom de la compagnie _____ lors de la vente pour défaut de paiement de taxes de la Ville de Rimouski tenue le lundi **27 novembre 2023, à 14 h**, au 205, avenue de la Cathédrale à Rimouski et qu'il est autorisé à signer tout document d'enregistrement lié à cette vente.

Certification de conformité de l'extrait,

Signature du secrétaire